



RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
UNION- DISCIPLINE- TRAVAIL

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

---

### **NOTE D'INFORMATION N° 0103/ VPR du 27 JANVIER 2024**

#### **Le Vice-Président de la République a pris part à la Session présidentielle du Sommet "Dialogues sur la Prospérité en Afrique", à Accra**

Le Vice-Président de la République, M. Tiémoko Meyliet KONÉ, représentant le Président de la République, S.E.M Alassane OUATTARA, a pris part ce samedi 27 janvier 2024, à Accra, au Ghana, à la Session présidentielle du Sommet "Dialogues sur la Prospérité en Afrique".

Ce Sommet qui regroupe des Chefs d'État et de Gouvernement, des Leaders politiques, des hommes d'affaires ainsi que des opérateurs économiques africains, des Chefs d'entreprises et des Institutions de financements, vise à réfléchir et à définir les meilleures stratégies pour construire ou assurer la prospérité du continent à travers la production de richesses, de la valeur ajoutée et le commerce.

Intervenant à cette occasion, le Vice-Président de la République a axé son propos sur le rôle des pouvoirs publics dans la construction du Marché unique de l'Afrique, à travers notamment la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf), en partageant avec les participants quelques réflexions et perspectives qui devraient permettre de lever les contraintes pour fluidifier les échanges, afin de faire de cet instrument une réalité tangible.

Il s'agit, entre autres, de l'accroissement des investissements dans les infrastructures, de l'amélioration de l'environnement des affaires, de l'intensification de la coopération régionale et du développement du capital humain.

Sur la thématique spécifique de la coopération régionale, le Vice-Président de la République a souligné que l'intensification de la coopération régionale entre les pays africains est nécessaire en vue de coordonner l'évaluation des avantages comparatifs des pays, et leur permettre de privilégier les secteurs d'activités où les potentialités sont les plus avérées.

Cette coopération permet, selon lui, de maximiser l'utilisation efficace des ressources et des compétences distinctes de chaque pays et d'améliorer les échanges commerciaux. La coopération régionale permet également de concevoir des projets

régionaux d'infrastructures dont le financement est partagé par les pays participants, avec souvent des impacts bénéfiques pour le continent.

Pour illustrer ses propos, il a pris l'exemple du corridor Abidjan-Lagos, qui est une voie commerciale destinée à stimuler l'économie des cinq pays qu'il traverse. A ce niveau, il a fait remarquer que la ZLECAf, en tant que principale initiative d'intégration régionale, est essentielle pour exploiter le potentiel commercial et industriel du continent et renforcer sa position à l'échelle mondiale.

C'est pourquoi, il a saisi cette tribune pour exhorter l'ensemble des pays africains à faire en sorte de rendre opérationnelle le plus rapidement possible, la ZLECAf, dont les avantages à long terme l'emportent considérablement sur les contraintes immédiates.

Pour terminer, M. Tiémoko Meyliet KONÉ a indiqué que la mise en œuvre de la ZLECAf devra prendre en compte l'environnement international actuel marqué par des problématiques liées à l'adaptation aux changements climatiques, à la persistance de l'inflation mondiale, à la hausse des taux d'intérêt internationaux ainsi qu'aux défis sécuritaires.

Avant l'adresse du Vice-Président de la République, plusieurs autres interventions ont été faites, qui ont porté, pour l'essentiel, sur les défis à relever ou les obstacles à lever pour faire de l'Afrique, un continent prospère. Les ébauches de solutions pour atteindre cet objectif ont été consignées dans un document final qui a été présenté à cette Session présidentielle.

Au terme de cette Session, le Vice-Président de la République a quitté Accra, en début d'après-midi, pour Rome, où il doit prendre part au Sommet Italie-Afrique.

**Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :**

Eric DRO DIOMANDE

Direction de la Communication / Département Presse et Multimédia

Tél : (+ 225) 27 20 31 44 89 – 07 49 40 00 63

E-Mail: eric.dro@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci